

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3007 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

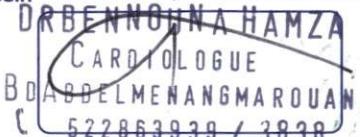
Nom & Prénom : MAJBAR ABDELALI

Date de naissance : 1-1-53

Adresse : Hab-

Tél. : 06 24 09 40 10 Total des frais engagés : / Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/08/2023

Nom et prénom du malade : MAJBAR Abdelali Age : /

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cny

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casab Le : 24/8/23

Signature de l'adhérent(e) :

Z

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/8/23	Q + ECG	1	300 DH	DR BENNONNA CARDIOLOGUE BOABDELMEHANGMAROUAN 522863939 / 3838

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE TAZI MOHAMMED BILOGISTE 78, Rue Sidi Abdellah Casablanca	15/1/23	BHD	161,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hamza BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

Spécialistes et Pathologie Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Nancy

Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)

Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

الدكتور حمزة بنونة

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات نانسي

خريج في الفحص الآلي للقلب والشرايين (نانسي)

خريج في طب المستعجلات بنانسي

Casablanca, le : 24 JUIL. 2023 الدار البيضاء ، في :

Dr. HAMZA BENNOUNA

دكتور حمزة بنونة

لهم سدد مسيرة طبعنا

LABO TA2I O. BIOL OGISTE
28, Rue d'Alger - Casablanca
Tél. 05 22 27 28 08 - Fax 05 22 29 84 86

Dr. Hamza BENNOUNA
Cardiologue
Bd Abdelmoumen et Rue Abdelmalek
CASABLANCA
Tél. 05 22 86 38 38
05 22 86 39 39 / 38 38

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le 28 août 2023

Monsieur MAJBAR ABDELALI

FACTURE N°	361574
------------	--------

Analyses :

Hémato : Numération formule plaquettes -----	B	80	
Chimie : Urée -----	B	30	
Chimie : Créatinine -----	B	30	
Chimie : Ionogramme sanguin -----	B	160	
Chimie : Transaminases -----	B	100	Total : B 400

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		561,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinq Cent Soixante et Un Dirhams

28 Août 2023
LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
Rue d'Alger - Casablanca



LABORATOIRE TAIZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

NF EN ISO 9001:2008

ASCI
CERTIFCATE
www.ascii-qualitatem.fr

TAZI KARIM

Docteur HAMZA BENNOUNA
Angle Bd Abdelmoumen, Résidence Hicham
Rue Abdelmalek Abou Marouane
CASABLANCA

Examen du 28/08/23 - Edité le 28/08/23

Monsieur MAJBAR ABDELALI

Réf. : 23H798

Page : 2/2

<u>ANALYSES</u>	<u>RESULTATS</u>	<u>UNITES</u>	<u>NORMALES</u>	<u>ANTECEDENTS</u>
-----------------	------------------	---------------	-----------------	--------------------

IONOGRAMME SANGUIN

<u>SODIUM</u> -----	138	mmol/l	135 - 145	139
	ou	3,17	g/l	3,1 - 3,33
<u>POTASSIUM</u> -----	4,3	mmol/l	3,6 - 5,4	4,3
	ou	167	mg/l	140 - 210
<u>CALCIUM</u> -----	98	mg/l	88 - 106	95
	ou	2,45	mmol/l	2,2 - 2,65
<u>CHLORE</u> -----	101	mmol/l	90 - 110	101
	ou	3,48	g/l	3,1 - 3,78
<u>PROTIDES TOTAUX</u> -----	78	g/l	60 - 84	74
	ou	16,1	mmol/l	12,4 - 17,4
<u>RESERVE ALCALINE</u> -----	29	mmol/l	21 - 31	24
	ou	1,77	g/l	1,28 - 1,89
<u>TROPONINE</u> ----- (Chimiluminescence)	0,008	ng/ml	< 0,1	0,012

LABORATOIRE TAIZI
TAZI Karim
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86



LABORATOIRE LTA D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE



ZI KARIM

Docteur HAMZA BENNOUNA
Angle Bd Abdelmoumen, Résidence Hicham
Rue Abdelmalek Abou Marouane
CASABLANCA
Examen du 28/08/23 - Edité le 28/08/23

Monsieur MAJBAR ABDELALI**Réf. : 23H798**

Page : 1/2

<u>ANALYSES</u>	<u>RESULTATS</u>	<u>UNITES</u>	<u>NORMALES</u>	<u>ANTECEDENTS</u>
-----------------	------------------	---------------	-----------------	--------------------

NUMERATION SANGUINE (AUTOMATE SYSMEX XT-4000i)

19/01/2023

HEMATIES -----	4,72	106/mm ³	4,4 - 5,55	4,69
HEMOGLOBINE -----	14,5	g/100 ml	13 - 17	14,1
HEMATOCRITE -----	42,4	%	40 - 50	43,0
- VGM -----	90	μ ³	80 - 95	92
- TGMH -----	31	pg	27 - 33	30
- CGMH -----	34	g/100 ml	30 - 35	33
LEUCOCYTES -----	6 900	/mm ³	4000 - 10000	6500
FORMULE				
POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES -----	59	%	50 - 70	51
ou		4 071	/mm ³	3315
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES -----	4	%	1 - 3	3
ou		276	/mm ³	195
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES -----	0	%	< 1	0
ou		0	/mm ³	0
LYMPHOCYTES -----	30	%	20 - 40	39
ou		2 070	/mm ³	2535
MONOCYTES -----	7	%	2 - 10	7
ou		483	/mm ³	455
PLAQUETTES-----	183 000	/mm ³	150000 - 400000	179000

BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

13/06/2023

UREE -----	0,39	g/l	6,50	mmol/l	0,15 - 0,45	0,30
ou						
CREATININE -----	9	mg/l	80	μmol/l	6 - 12	8
ou						

